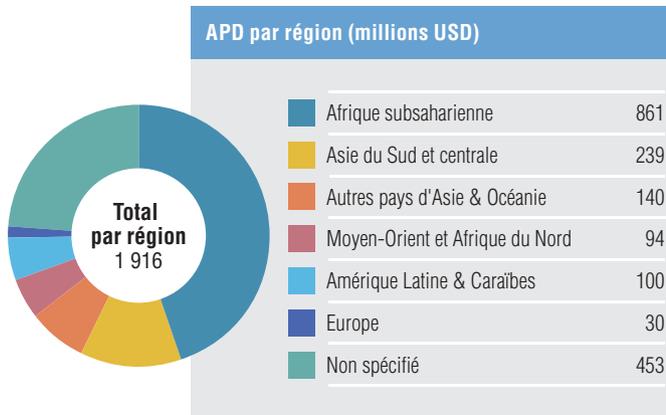
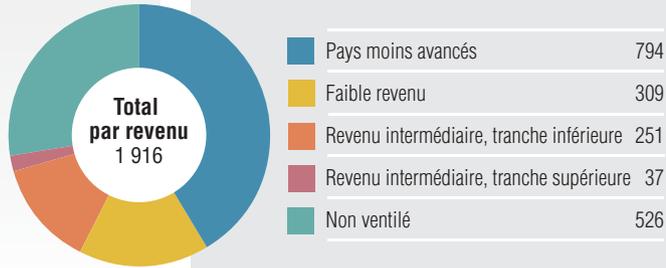


Danemark

Le Danemark est un des cinq donateurs les plus généreux au regard de la part du RNB affectée à l'aide. En 2010, celle-ci s'est chiffrée à 0.90 %, ce qui représente, en volume, une APD de 2.87 milliards USD, en augmentation de 4.3 % par rapport à 2009. Le Danemark est déterminé à ne pas dévier de l'objectif qu'il s'est lui-même imposé de consacrer 0.8 % de son RNB à l'APD. Pour la période 2011-13, il gèlera cependant ses engagements d'aide à leur niveau de 2010 en termes nominaux dans le cadre de l'action qu'il a engagée pour réduire son déficit budgétaire.



Annexe A : Point sur les efforts et politiques des donateurs bilatéraux

APD bilatérale

Le Danemark reste attaché à apporter une aide aux pays les plus pauvres et les plus fragiles du monde. En 2009, 60 % de ses versements bruts d'aide bilatérale ont pris le chemin de pays parmi les moins avancés et 21 % supplémentaires celui d'autres pays à faible revenu. L'aide du Danemark est largement concentrée sur l'Afrique subsaharienne, à laquelle ce pays a affecté 59 % de ses apports bilatéraux en 2009.

APD bilatérale brute, moyenne 2008-09, sauf indication contraire

APD nette	2008	2009	2010 ^P	Variation 2009/10
Prix courants (millions USD)	2 803	2 810	2 867	2.0%
Prix constants (millions USD de 2009)	2 721	2 810	2 931	4.3%
En couronnes dan. (millions)	14 486	15 023	16 116	7.3%
APD/RNB	0.82%	0.88%	0.90%	
Aide bilatérale (%)	65%	68%	71%	

P = Chiffres provisoires

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932515121>

APD par groupe de revenu (millions USD)

Pays moins avancés	794
Faible revenu	309
Revenu intermédiaire, tranche inférieure	251
Revenu intermédiaire, tranche supérieure	37
Non ventilé	526

Dix principaux bénéficiaires d'APD brute (millions USD)

1	Tanzanie	113
2	Mozambique	96
3	Ouganda	88
4	Ghana	87
5	Viêt-Nam	75
6	Afghanistan	68
7	Kenya	62
8	Nigéria	56
9	Bénin	50
10	Bangladesh	47

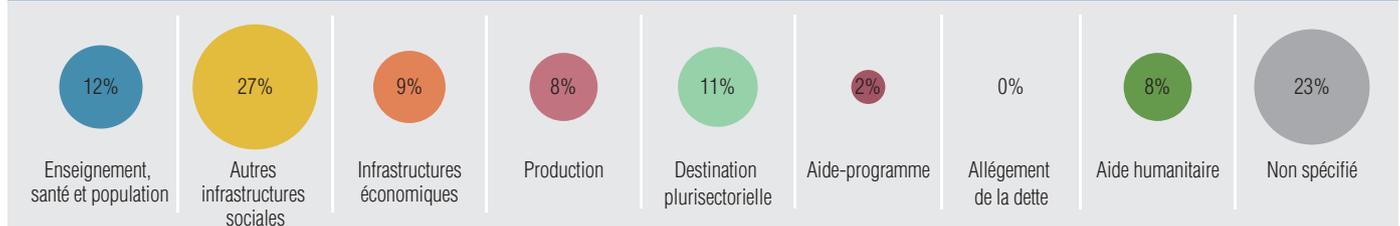
Memo : % de l'APD bilatérale brute

5 principaux bénéficiaires	24%
10 principaux bénéficiaires	39%
20 principaux bénéficiaires	57%

BÉNÉFICIAIRE PRINCIPAL D'APD BRUTE

TANZANIE
113 MILLIONS USD

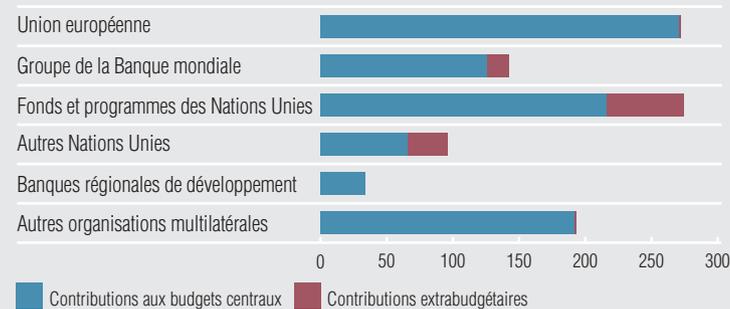
APD par secteur



Aide multilatérale : contributions aux budgets centraux et contributions extrabudgétaires

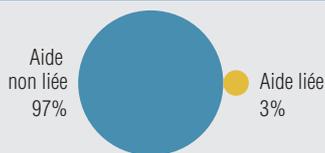
En 2009, l'APD multilatérale (destinée à alimenter le budget central des institutions concernées) du Danemark a absorbé, avec 904 millions USD, 35 % de l'APD brute. La même année, le Danemark a acheminé 106 millions USD supplémentaires par l'intermédiaire d'organisations multilatérales sous la forme de contributions extrabudgétaires de sorte qu'un total de 1.01 milliard USD a transité par le canal multilatéral. Les institutions de l'UE et les Fonds et Programmes des Nations Unies sont les premiers bénéficiaires de l'APD multilatérale danoise.

Graphique A.32. APD multilatérale et contributions extrabudgétaires aux organisations multilatérales du Danemark, 2009 (millions USD de 2009)



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932515957>

Graphique A.33. Degré de liaison de l'aide bilatérale danoise, moyenne sur 2008-09



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932515976>

Déliement de l'aide

Le Danemark a progressé dans le déliement de son aide au développement, ses apports d'aide alimentaire et d'assistance technique étant dans leur intégralité non liés depuis 2005 et 2008, respectivement. En 2008-09, la part de son APD totale qui était non liée s'élevait à 97 %, ce qui place le Danemark dans le peloton de tête des membres de l'OCDE pour ce qui est du déliement de l'aide.

Aide humanitaire

Au total, le Danemark a consacré 250.9 millions USD à l'aide humanitaire en 2009, dont 53 % ont transité par des instances multilatérales, 24 % par des ONG, 15 % par les institutions de l'UE et les 8 % restants par d'autres canaux. La stratégie danoise en matière d'action humanitaire vise à rehausser l'impact des programmes danois en concentrant ces derniers sur des domaines dans lesquels le Danemark possède un avantage comparatif – c'est-à-dire en s'investissant davantage dans un nombre plus restreint de situations de crise tout en réduisant l'éventail des partenaires et des instruments de financement. Dans cette optique, le Danemark rend publics les engagements budgétaires prévus à l'horizon de cinq ans et propose à certains partenaires choisis des financements pluriannuels, ce qui accroît la prévisibilité de ses dépenses humanitaires. Le Danemark veille par ailleurs à intégrer ses activités humanitaires dans ses stratégies par pays afin de favoriser une démarche cohérente à l'égard du soutien du redressement des pays partenaires.

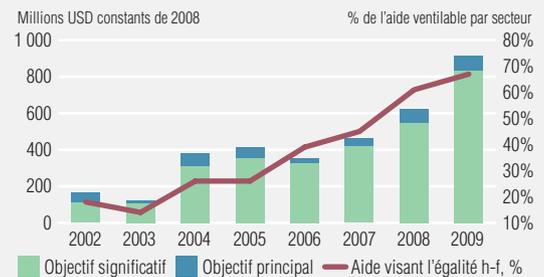
Source : Données et analyses de Development Initiatives basées sur des statistiques émanant de l'OCDE et des organismes humanitaires pour 2009. Pour certains donateurs, on dispose également d'informations sur les canaux d'acheminement, mais celles-ci remontent à 2008.

Aide à l'appui de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes

L'égalité entre hommes et femmes et l'autonomisation des femmes figurent parmi les priorités des programmes du Danemark, dont les engagements d'APD dans ces domaines ont régulièrement augmenté de 2007 à 2009. Pour cette dernière année, 67 % des apports bilatéraux ventilables par secteur étaient orientés vers l'égalité hommes-femmes, contre 45 % en 2007.

Dans le graphique A.34., le taux de couverture de l'aide ventilable par secteur est de 99 %.

Graphique A.34. Engagements d'APD du Danemark à l'appui de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes, 2002-09

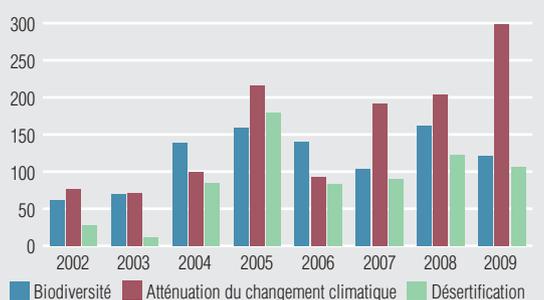


StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932517059>

Aide en faveur de l'environnement et de l'atténuation du changement climatique

La place faite à l'atténuation du changement climatique s'est accrue depuis 2007, ce qui reflète le degré de priorité accordé à cette question par les autorités politiques danoises. L'aide axée sur la préservation de la diversité biologique et la lutte contre la désertification a également absorbé une part relativement élevée de l'APD bilatérale au cours de cette période.

Graphique A.35. Engagements d'APD du Danemark ciblés sur les objectifs des Conventions de Rio, 2002-09 (millions USD)



Note importante concernant les données : Depuis 1998, le CAD opère un suivi des engagements d'aide ciblés sur les objectifs inscrits dans les Conventions de Rio à travers son Système de notification des pays créanciers (SNPC) au moyen d'outils appelés « marqueurs Rio ». Des données relatives aux années 1998 à 2006 ont été recueillies à titre expérimental ; l'application des marqueurs est devenue obligatoire à partir de la notification des apports de 2007.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932515995>



Extrait de :
Development Co-operation Report 2011
50th Anniversary Edition

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/dcr-2011-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2012), « Danemark », dans *Development Co-operation Report 2011 : 50th Anniversary Edition*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/dcr-2011-22-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.